



Territoire du Vignoble Nantais

Parce que les questions liées à l'activité économique locale ont tout intérêt à être traitées par des chefs d'entreprise implantés sur le territoire, la CCI Nantes St-Nazaire a créé des **Conseils Territoriaux** à l'échelle des bassins de vie économique de la Loire-Atlantique.

Ceux-ci mobilisent les dynamiques territoriales en renforçant la proximité avec les entreprises, les clubs et les réseaux, organisent la représentativité des chefs d'entreprise auprès des élus politiques locaux et prennent une part active à la préparation des décisions qui engagent l'avenir du territoire.

Le Conseil Territorial du Vignoble Nantais est animé par les membres élus de la CCI issu du territoire et rassemble, sous forme de Rencontres Territoriales, l'ensemble des entreprises du Vignoble Nantais qui souhaitent s'informer et/ou s'impliquer dans les dynamiques entrepreneuriales locales.

À l'occasion des élections municipales, le Conseil Territorial s'est réuni le 6 novembre pour faire remonter les attentes des entreprises et apporter une contribution au débat en portant, notamment, leur voix auprès des candidats.

Patrick LE JALLE

Délégué du Président de la CCI
au Conseil Territorial du Vignoble Nantais

UNE QUESTION ?

02 40 44 6000

nantesstnazaire.cci.fr



Focus sur les attentes des entreprises

Vignoble Nantais



Mobilité et transition environnementale

- Développer l'offre de locaux tertiaires et notamment à proximité des gares desservies par la ligne tram-train.
- Mettre des navettes entre les zones périphériques et les centres-villes, entre les zones de covoiturages et les ZA, entre les gares et les centres-bourgs.
- Développer les mobilités douces, ex : vélo partage...
- Soutenir et suivre la création de la liaison structurante St Philbert - Ancenis. Les élus doivent s'engager à la soutenir avec des délais et un calendrier arrêtés.
- Rompre l'isolement de la zone de Tabari en favorisant de nouvelles offres de transports en commun.
- Assurer une continuité des liaisons cyclables existantes en toute sécurité pour les usagers (ex : zone des Dorices) et en cohérence avec le département pour réduire les ruptures d'itinéraires.
- Mettre en place des dispositifs d'éclairage public dans les zones d'activités et un marquage au sol favorisant la sécurisation des mobilités douces.



Commerce

- Traiter les friches commerciales, ex : Vallet et Haute-Goulaine.
- Réglementer et limiter l'implantation des services en centre-bourgs (banque, agence immobilière...) au profit des commerces de détail.
- Veiller à la maîtrise des tarifs des pas-de-porte et baux en rez-de-chaussée des nouveaux programmes immobiliers de centre-ville.
- Créer des parkings en zone bleue dans les centres-villes.
- Mettre des navettes entre les zones périphériques et le centre-ville afin de favoriser l'activité commerciale.
- Maîtriser le développement commercial en périphérie.
- Aider l'animation commerciale des centres ville en mobilisant les comités de fêtes et en appuyant les associations de commerçants.
- Réguler les circuits courts et la vente à emporter pour ne pas favoriser une concurrence déloyale vis-à-vis des commerçants du territoire.



Foncier économique

- Favoriser la mise en place de crèches et restaurants inter-entreprises dans les ZA et plus généralement d'équipements mutualisés : salles, parking...
- Traiter les friches industrielles de Tabari : mise en place d'une DUP.
- Mutualiser des zones de stationnement au sein des ZA.
- Résoudre les problématiques de stationnement et de circulation liées à l'éco-recyclerie de Vallet.
- Favoriser la circulation logistique en ZA : ex. Zone des Dorices où il existe des problématiques de manœuvres des camions depuis la réfection de la voirie ce qui engendre des bouchons.
- Anticiper les réserves foncières pour conserver les entreprises sur le territoire.
- Réduire les délais d'acquisition foncière par l'anticipation, comme cela peut être fait en Vendée et débloquent les fonciers en attente (ex : à Vallet).



Animation économique

- Favoriser l'efficacité des services administratifs par la diminution des délais de traitement.
- Construire et animer une maison de l'économie dans chaque EPCI à coûts modérés et réfléchis en y associant des salles à disposition des entreprises.
- Favoriser la collaboration avec les consulaires plutôt que de recruter.
- Organiser des réunions sur les services des chambres consulaires.
- Concerter en amont les consulaires sur les différents projets d'implantation.
- Associer les clubs d'entreprises et les consulaires, aux commissions développement économique.
- Former les élus aux réalités économiques en arrivant aux responsabilités.
- Favoriser les liens écoles-entreprises et collaborer plus fortement entre Sèvre et Loire et Clisson Sèvre et Maine Agglo.
- Collaborer plus fortement entre Sèvre et Loire et Clisson Sèvre et Maine Agglo.



Attractivité du territoire

- Favoriser et impulser la construction de logements pour salariés, apprentis et CDD/saisonniers et ce, via la construction d'hôtels/hébergement collectifs en ZA.
- Cofinancer avec le Département le déploiement de la fibre dans les zones d'activités.
- S'impliquer dans le développement durable et l'économie circulaire par la mise en place d'un « bon coin local de l'économie circulaire » de proximité via une plate-forme dédiée entreprises.
- Soutenir la foire Expo'Vall de Vallet.
- Mettre en place une plateforme locale sur l'emploi et la formation.
- Veiller à l'équilibre entre développement économique et écologie.



Fiscalité locale

- Stabiliser la fiscalité locale.
- Privilégier l'investissement au fonctionnement.